

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 18 janvier 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de professeur des universités n° 35PR2823 (4375) – profil : Géosciences, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

François BAUDIN, Professeur des universités (Président)

Etienne BALAN, Professeur des universités

Florence HABETS, Directrice de recherche

Hélène POUZET, Professeur des universités

Loïc VILLIER, Professeur des universités

Membres externes

Pierre-Olivier ANTOINE, Professeur des universités

Mathilde CANNAT, Directrice de recherche

Jean-François DECONINCK,
Professeur des universités


Sylvie DOUSSET, Professeur des universités

Guillemette MENOT, Professeur des universités

Manuel MOREIRA, Professeur des universités

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 février 2017


Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
Et en délégation
Le Vice-Président Parcours professionnels
et carrières
Jean CHAMBAZ

Jacques MALENFANT